

Reprise de concessions en état d'abandon

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre de la gestion du cimetière communal, la Municipalité de Saint-Mard procède actuellement à un recensement et un inventaire des tombes situées dans le cimetière.

Des tombes sont actuellement en état manifeste d'abandon.

La procédure concerne les emplacements suivants :

N°274 nom MARTINIEN

N°277 nom COMBEAU

N°280 nom BOUTHIER

N°283 nom LAMBERTON

Les familles concernées sont invitées à se présenter à la Mairie afin de préciser si elles souhaitent ou non pérenniser leur sépulture.

La constatation de l'état d'abandon se fera sur place le lundi 19 Août 2024 à 15h00 en présence du Maire et d'un adjoint, des descendants ou des successeurs du titulaire de la concession.

A Saint-Mard le 5 juillet 2024

Le Maire, Barbara GAUTIER

